

N° 2024/05  
juin



Retrouvez toutes ces informations sur le site internet de la commune : [www.saintlegerprestroyes.fr](http://www.saintlegerprestroyes.fr)

### SACS JAUNES Les JEUDIS

06 et 20 juin  
(sacs à retirer en mairie ou au bureau de poste).

### MAIRIE DE SAINT LEGER PRES TROYES : Ouverture du secrétariat :

lundi 10h-12h, mercredi 8h-12h, jeudi 13h30-18h - Tél 03.25.41.73.78

mail : [mairie-de-st-leger-pres-troyes@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-st-leger-pres-troyes@wanadoo.fr)

### BUREAU DE POSTE : ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 11h – mardi

de 13h30 à 16h – jeudi de 15h30 à 18h et samedi de 10h à 12h15. Tél 03.25.41.73.73

# Infos de la municipalité

**ELECTIONS EUROPEENNES**  
Dimanche 9 juin de 8 heures à 18 heures : salle annexe (un seul tour)

### CONTRE LES CAMBRIOLAGES AYEZ LES BONS REFLEXES

Devant le nombre croissant de cambriolage dans l'agglomération troyenne la gendarmerie nous conseille :

**AU QUOTIDIEN** : Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable ; installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, système d'alarme

**SOYEZ PRUDENT** : Photographiez vos objets de valeur (en cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur. Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur (conservez vos factures).

**SOYEZ VIGILANT** : Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés. Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée. Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament. Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile. Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visible à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

**SIGNEZ** à la Brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

### OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence.

Vous disposez de deux possibilités :

- Soit en vous déplaçant à la brigade de gendarmerie
- Soit en vous inscrivant en ligne via le site [service-public.fr](http://service-public.fr) en vous identifiant avec un compte France Connect

Quelque soit la démarche, un récépissé vous sera remis.

Le VELO CLUB de BREVIANDES organise "la Bréviandoise" dimanche 9 juin.

Dans la matinée, différents parcours traversent notre village ; beaucoup de cyclistes en perspective : soyez prudents

### FERMETURE DE LA BIBLIOTHEQUE

samedi 29 mai

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

#### Préparez vos vacances

Réservez vos livres dès maintenant. Les membres de la bibliothèque peuvent vous aider à choisir selon vos goûts, vos attentes. N'hésitez pas, notre bibliothèque doit vivre pour perdurer et n'oubliez pas qu'elle apporte beaucoup à nos écoliers. Ouverture mes mercredis de 16 heures à 18 heures et le samedi de 14 heures à 16 heures.

### BROYAGE et FAUCHAGE des JACHERES de tous terrains

à usage agricole

La Préfète de l'Aube fixe le report de la date : du 20 mai au 28 juin inclus

### RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Tous les garçons et les filles de 16 ans doivent se faire recenser en mairie. En juin, dernier délai, les jeunes nés en AVRIL, MAI et JUIN 2008 doivent se faire recenser.

### NUISANCES SONORES RESPECT DU VOISINAGE HORAIRE AUTORISES

Du lundi au vendredi :

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30

Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

### FACTURES ASSAINISSEMENT

Les factures d'assainissement vont parvenir avant les factures d'eau courant juin.

### COLLECTES DES ORDURES MENAGERES

Le nouveau calendrier des collectes des déchets ménagers parviendra courant septembre. Il n'y aura pas de changement pour les mois de juillet et août.